



## **Déclaration liminaire au CSA du 27/04/23.**

Monsieur le président du CSA île de France.

Nous siégeons pour la première fois dans un nouveau format , celui des CSA. Nouveau format, nouvelles pratiques ? C'est peu probable tant ces instances ont été instaurées pour minimiser l'importance des corps intermédiaires et plus particulièrement des syndicats et de leurs représentants. La défiance extrême des derniers gouvernements envers le corps social ne crée pas les conditions du dialogue. Nos expériences passées en CT nous ont de plus démontré que le dialogue avec notre administration avait de sérieuses limites. En cas de désaccord et de votes unanimes des OS contre un projet celui-ci passe en force au CT suivant sans être amendé d'une virgule. Cela ressemble à un 49.3 administratif. Circulez y'a rien voir. La CGT Île de France s'interrogera sérieusement sur l'opportunité de participer à ce type de réunion qui ressemble trop souvent à un défouloir ou à une psychothérapie de groupe. De plus pour ce premier CSA nous n'avons toujours pas de RI, aucun point à l'ordre du jour ne prévoit que nous en débattions ce qui paraît pour le moins étrange.

Pour ce qui concerne la situation au sein de la DGDDI, on peut constater qu'après les conflits de 2019 et 2022 la situation reste explosive en douane comme ailleurs. Les moniteurs de TPCI et de tirs ont entamé un mouvement qui porte sur la reconnaissance (notamment financière) et leurs charges et conditions de travail. La Direction générale a renvoyé l'aspect financier à une prochaine réunion.

Il y a fort à parier que ce sujet va s'inviter de façon récurrente dans tous nos prochains échanges, à tous les niveaux. L'augmentation du smic prévue pour le 1er mai vient encore un peu plus tasser des grilles de salaires déjà mal en point. Pour la première fois cela impacte la grille ACP1 dont les deux premiers échelons sont rattrapés par le SMIC. Au rythme de l'inflation c'est bientôt les premiers échelons de contrôleurs principal qui seront smicardisés, juste avant ceux de la catégorie A. On constate donc que malgré les promesses gouvernementales, le seul ruissellement qui fonctionne vraiment c'est celui de l'inflation.

La CGT le martèle depuis fort longtemps, la solution juste et efficace consisterait à augmenter significativement le point d'indice ce qui épargnerait les grilles indiciaires qui ne ressemblent plus à grand-chose pour les catégories B et C et même celle des A.

L'administration se pose des questions sur l'attractivité de la fonction publique. Celle-ci, sans mesures concrètes, va continuer à décliner. Le déclasserement est réel. c'est déjà 10 000 postes de fonctionnaire d'état qui n'ont pas été pourvus entre 2021 et 2022. Ah non, la fonction publique ne fait plus rêver.

A cela on peut ajouter les pertes de missions qui continuent, inexorables, les restrictions portées à l'article 60 qui vont complexifier les procédures et aggraver la perte de sens au travail. A quoi bon pourrait devenir le prochain leitmotiv des BSI.

Les conflits sociaux qui contestent les régressions en tout genre avec la réforme des retraites en point d'orgue aggravent le sentiment que tout va à veau l'eau et qu'une petite partie de la

population s'accapare les bénéfices générés par le monde du travail. Cette situation portée à son paroxysme par le président Macron n'est plus acceptée aujourd'hui.

A l'occasion de ce premier CSA la CGT tient à vous dire que nos pratiques dans nos instances doivent être renouvelées, à l'instar des pratiques démocratiques, que la prise en compte des aspirations des agents doit être réelle, que la volonté de sauvegarder et de renforcer nos missions doit être portée au plus haut niveau par notre Direction Générale qui semble subir, en permanence, et que les questions salariales doivent être traitées dès maintenant.